étant insuffisantes au point de vue de l'outillage à employer, le soin de cette frappe sera confié à l'administration de la monnaie de Paris. Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est digne de toute l'attention des pouvoirs publics et la commission poursuit le plus activement possible ses travaux.

Une autre commission a été également instituée sous la présidence de M. Baille, inspecteur des services civils, en vue de la réforme de l'enseignement public au Tonkin au triple point de vue indigène, franco-annamite et français. Depuis trois années, un cours d'enseignement secondaire fonctionne à l'école municipale de Hanoï et donne de bons résultats. Le nombre des jeunes Français qui le fréquentent s'accroît chaque jour, au point que les locaux, pourtant de construction récente, menacent de devenir déjà insuffisants. Cette création scolaire était demandée avec instance par les familles qui ne veulent pas se séparer trop tôt de leurs enfants, tout en désirant leur assurer, au moins en attendant l'enseignement supérieur de la métropole, les bases d'une bonne éducation classique. Mais le gouvernement pense, avec raison, qu'il convient de développer d'une façon beaucoup plus large et plus active l'enseignement professionnel qui sied surtout à des futurs coloniaux et à des jeunes gens appelés à s'engager dans la voie commerciale, au milieu des rivalités de la vie économique moderne. Des efforts sérieux vont être tentés dans ce sens, notamment en vue de la création d'une grande école professionnelle à Haïphong. Cette ville, par ses grands chantiers industriels, ses usines, ses ateliers de toutes sortes, se prête, mieux que toute autre, aux démonstrations pratiques et aux études techniques. L'école professionnelle indigène qui existe déjà à Hanoï va être développée et reconstituée sur des bases beaucoup plus larges. Les élèves annamites, dont les facultés d'assimilation sont, on ne l'ignore pas, remarquables, ont déjà au point de vue de l'introduction au Tonkin de certaines industries d'art des pays voisins, notamment du Japon, obtenu des résultats merveilleux qui ont fait l'admiration des visiteurs de l'exposition de Hanoï.

Enfin, il s'agit de rechercher par des réformes à apporter aux institutions scolaires existantes le moyen de faire pénétrer les notions sommaires de français plus avant dans la masse indigène et de donner aussi à bon nombre d'Annamites une instruction plus appropriée aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir comme auxiliaires dans les divers services du protectorat. Non qu'il s'agisse, bien entendu, de proscrire ou même d'affaiblir le vieil enseignement des *caractères*. Il faut éviter, à tout prix, de faire de l'Annamite instruit par nous un déclassé, un demi-savant, fruit sec de nos administrations et n'utilisant ce qu'il a reçu de notre culture qu'au profit de son esprit d'intrigue ou de ses mauvais desseins. Il faut être très prudent dans cette voie et les exemples ne sont guère faits pour nous permettre de nous engager sans réserve. La caste des interprètes que nous avons créée de nos mains, est, au point de vue du niveau moral, des plus inférieures. Le fameux Kip-Dong qui, il y a six ans, tenta au Tonkin un mouvement politique révolutionnaire, avait été instruit par nous au lycée d'Alger et reçu le diplôme de bachelier ès-sciences. Le peuple annamite n'a rien perdu d'ailleurs de son attachement pour son enseignement classique. Il faut nous en féliciter, car cette tradition est pour lui une de ses forces politiques dont notre influence n'a qu'à savoir user avec habileté et qu'il faut bien se garder d'ébranler. Il ne semble même pas que notre action administrative, en se faisant chaque jour plus directe, parfois même impudemment directe, ait diminué chez les indigènes le goût du fonctionnarisme et des études qui y préparent. Les concurrents paraissent augmenter en nombre, en même temps que, par la force des choses, celui des places dont on pourra disposer en leur faveur, paraît être porté à décroître.

Jamais les concours de lettrés de Nam-Dinh n'ont revêtu plus d'éclat et provoqué une affluence plus considérable que cette année même. Malgré les éliminations préliminaires faites par les chefs de provinces, le nombre de candidats dépassait 12,000. C'est une véritable masse humaine qui s'est précipitée dans l'enclos des examens pour y subir les épreuves et traiter les sujets de composition envoyés par la cour de Hué.

Plus de 9,000 candidats ont été éliminés encore après la première épreuve. Combien, parmi l'élite qui reste en face des épreuves définitives, pourront se flatter d'obtenir une place dans les cadres du fonctionnarisme indigène chaque jour plus réduits, plus surveillés, plus dominés par notre influence grandissante? N'importe; l'incertitude de l'avenir n'a pas affaibli les compétitions ni cette croyance dans le pouvoir magique de l'instruction si enracinée dans le tempérament annamite.

Il y a là un courant que des aveugles seuls pourraient essayer de remonter ou de combattre et dont ceux qui ont mission de s'occuper de réforme d'enseignement public en ce pays ne pensent pas négliger de tenir le plus grand compte dans leurs projets. L'avenir de notre influence y est fortement intéressé.

Voici à titre de curiosité, le texte de divers sujets de morale et de philosophie donnés cette année à la première épreuve des examens de Nam-Dinh, et qu'il s'agissait de développer :

Sur le livre Kinh-Thù :

*Examiner son cœur :*

Cela veut dire que le roi doit examiner si son cœur est bien droit et honnête et si, grâce à cette droiture, il peut juger avec équité toutes les affaires de son administration.

Sur le livre Kinh-*Lé* :

Le roi doit projeter toutes les affaires à la fin de chaque année, afin de pouvoir les mettre à exécution l'année suivante.

Sur le livre Tung-Dong :

Pour encourager les petits fonctionnaires, le roi doit les traiter avec bonté et loyauté.

Sur le livre Luan-Ngu?

Tu-Truong, élève de Confucius, a demandé à son professeur l'explication du mot « bonne réputation ». Confucius, avant de répondre à son élève, a demandé à ce dernier si, en faisant cette question, il entend parler de la richesse, de la noblesse ou bien du talent.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

### Les affaires de Serbie

Notre correspondant de Belgrade nous télégraphie :

Le *Journal officiel* publie un ukase ordonnant la célébration, cette année, du centenaire de la guerre de délivrance comme une marque de la reconnaissance nationale de la Serbie envers Karageorges, le fondateur de la nouvelle dynastie. L'organe officieux, le *Samo Uprava*, publie le programme des fêtes du centenaire, consistant dans la célébration d'un *Requiem* sur la tombe de Karageorges à Topola, le 1er janvier, en présence du roi et du gouvernement, puis, à une époque ultérieure, la pose de la première pierre du monument en l'honneur de Karageorges et du palais pour l'Académie des sciences, ainsi que la transformation de la Haute école actuelle en Université.

Le ministre de France, M. Benoit, est parti, hier, avec son collègue roumain; le représentant belge partira aujourd'hui, de sorte qu'il ne restera guère au corps diplomatique que le ministre de Turquie et peut-être les ministres bulgare et grec; mais on suppose que ceux-ci même s'absenteront au dernier moment.

Suivant un bruit encore non confirmé, le colonel Machine, adjudant d'honneur du roi et commandant de la division du corps d'armée de Belgrade, serait prochainement nommé général, mais à condition de prendre un congé. En revanche, le colonel Damian Popovitch, premier adjudant du roi, ne serait pas déplacé. A propos de ce dernier, voici une preuve des sentiments de la garnison en faveur des régicides. Récemment, au Casino militaire, le colonel Damian Popovitch a été nommé président du Casino au scrutin secret par 250 voix contre 35 à un officier n'appartenant pas aux conspirateurs. Ces chiffres permettent d'évaluer avec précision les difficultés dans lesquelles se débat le roi.

Plusieurs journaux publient des notices biographiques sur les nouveaux aides de camp du roi. Il en résulte que le major Jovanovitch serait proche parent de Damian Popovitch, et le major Bariakatovitch un grand partisan des conspirateurs.

### Dans l'isthme de Panama

Malgré le discours d'opposition prononcé par le sénateur Morgan, le Sénat a confirmé la nomination de M. Buchanan comme ministre des États-Unis à Panama.

Le général Reyes, avant son départ pour la Colombie, a déclaré qu'il publierait la correspondance échangée entre lui et le secrétaire d'État.

Le départ du général Reyes, qui sera suivi de celui du chargé d'affaires M. Horan, n'est pas une rupture : il ne sera pas présenté de lettre de rappel et il a été convenu que les représentants des deux gouvernements étudieraient encore la question de Panama. Les négociations seraient donc suspendues, mais non terminées.

M. Root, secrétaire à la guerre, publie une déclaration dans laquelle il dit :

Le président et M. Hay ne croient pas probable qu'on ait à envoyer des troupes dans l'isthme de Panama. Si le gouvernement de Bogota est sage, il ne nous obligera pas à recourir à un acte de violence quelconque. Il n'existe pas d'état de guerre; les États-Unis n'envisagent pas l'éventualité d'hostilités et ne prennent aucune disposition en prévision d'un conflit armé.

Nous avons déjà dit que les Colombiens débarquent des troupes dans l'île de San-Andreas, au nord de l'isthme. Les natifs de l'île protestent et ont demandé leur annexion à la République de Panama.

### Les Anglais au Thibet

Le colonel Younghusband et l'état major de la mission anglaise au Thibet ont quitté Phari, samedi, et doivent maintenant avoir franchi le Yang-La. La mission n'a rencontré aucune difficulté dans le passage du Yang-La; elle aura maintenant à suivre une route comparativement aisée jusqu'à Gyangtsé. Le pays reste pacifique.

D'après le correspondant du *Times* à Pékin, la Chine, loin de protester contre l'envoi de la mission anglaise au Thibet, approuve cette expédition comme étant de nature à faire échec aux intrigues de la Russie.

### Allemagne

Le Reichstag a repris hier ses séances. La commission de vérification des pouvoirs du Reichstag est saisie de 81 protestations. Parmi les mandats contestés se trouve celui du comte de Ballestrem.

Dans les couloirs, on déplore la prolongation de la grève de Crimmitschau, qui porte un grave préjudice à l'industrie textile allemande. Toutes les tentatives de conciliation faites depuis cinq mois ont échoué par suite du refus des patrons de céder sur la demande d'une réduction d'une demi-heure de travail.

Dès le début de la séance, il a été question de l'émission du dernier emprunt allemand 3 0/0, dont le montant était de 290 millions de mark, et qui a continué à baisser jusqu'à enregistrer au mois de septembre dernier le chiffre de 89 20 (le prix d'émission était de 92) bien que les offres de souscription eussent atteint quarante fois le montant de l'emprunt.

La discussion s'est engagée ensuite sur une interpellation du parti socialiste au sujet de la maladie dite « ankylostomasie » (*wurmkrankheit*) qui sévit chez les mineurs. Le gouvernement reconnaît que la maladie commence à se communiquer à l'armée par les recrues et s'est engagée à prendre des mesures énergiques pour combattre le fléau. La maladie a été constatée pour la première fois parmi les ouvriers travaillant à la construction du tunnel de Saint-Gothard. En Allemagne, la maladie s'est déclarée, il y a près de vingt ans, parmi les briquetiers du duché de Lippe et s'est étendue ensuite aux mines.

### Angleterre

M. Balfour, au déjeuner que lui offrait hier le club conservateur de Manchester, a préconisé comme moyen d'une meilleure entente avec les colonies, l'admission des représentants de l'Inde et des autres colonies anglaises dans le comité qui doit réorganiser les défenses militaires du Royaume-Uni.

M. Balfour a reçu dans l'après-midi une délégation de l'industrie cotonnière venant demander l'intervention du gouvernement pour empêcher l'agiotage qui a bouleversé, depuis un an, le marché du coton.

⁂ Le défilé des témoins dans l'affaire Whitaker Wright a commencé hier. Il a été donné lecture des lettres trouvées dans les papiers de lord Dufferin, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, président du conseil d'administration de M. Whitaker Wright. Dans une de ces lettres, ce dernier s'exprime ainsi :

Mon cher lord Dufferin,

Je vous envoie ci-inclus la substance de ce qu'il faudrait dire à la prochaine assemblée. Ces idées exprimées avec l'élégance de forme qui vous est propre causeront, j'en suis sûr, une grande satisfaction aux actionnaires. Je vous saurai gré de ne pas détruire ces notes avant que nous les ayons collationnées ensemble, etc., etc.

Le premier clerc lit d'autres lettres à lord Dufferin dans le même goût que la précédente.

D'autres témoins déposent que leur confiance était telle, après chacun des discours de lord Dufferin et après les déclarations de M. Whitaker Wright, qu'ils achetaient de nouvelles actions, et en auraient acheté des paquets s'ils avaient eu de l'argent disponible.

Parmi les déclarations de M. Whitaker Wright qui excitent l'hilarité de l'auditoire est la suivante : M. Wright avait dit : « Nos actionnaires vont avoir des œufs de Pâques. »

⁂ M. Rodin, qui est en ce moment à Londres, a été reçu dans la matinée par le roi. Le soir, il assistait au banquet que lui offrait l'Institut international des sculpteurs, peintres et graveurs, pour fêter sa nomination à la présidence de cette société.

Parmi les convives on remarquait le ministre de Suède et de Norvège, le vicomte de Manneville, représentant l'ambassade de France, les peintres français MM. Cottet et Blanche, et de nombreux artistes anglais.

⁂ On annonce la mort, à l'âge de cinquante-quatre ans, de Mme Antoinette Sterling, une des cantatrices les plus célèbres et les plus aimées d'Angleterre. Elle s'était fait une spécialité de romances et de ballades qui arrachaient des larmes et déchaînaient l'enthousiasme du public. Extrêmement pieuse, d'un dévouement charitable inépuisable, Mme Sterling était l'idole des classes pauvres.

La reine Victoria, qui aimait à l'entendre, avait supprimé pour elle l'étiquette rigide de la cour d'Angleterre, et lui permettait de venir en robe noire montante à Buckingham Palace, les robes décolletées étant interdites par l'Eglise quaker, à laquelle appartenait la cantatrice.

### Pays-Bas

On annonce que la sentence arbitrale dans l'affaire du Venezuela sera prononcée à l'hôtel de la Cour d'arbitrage, à la Haye, le 26 ou le 27 février.

⁂ On nous écrit d'Amsterdam :

Il y a quelques semaines, le syndicat des ouvriers du diamant d'Amsterdam, qui a pour président M. Henri Polak, membre du conseil municipal, demandait à l'association des patrons joailliers de réduire à neuf heures la journée de travail.

Ceux-ci ont déclaré ne pouvoir y consentir, et ont demandé à leur tour aux ouvriers de revenir sur la décision actuellement en vigueur par laquelle ils s'opposent à l'admission d'apprentis aux ateliers.

Le bureau du syndicat, disposé à traiter la question avec les patrons, a consulté les adhérents au syndicat sur la réponse à faire à ces ouvertures. Deux réunions très nombreuses, suivies de vote, ont eu lieu jeudi et samedi soir. Le résultat a été que, par 9,512 voix contre 1,399, les membres du syndicat ont autorisé le bureau à engager des pourparlers avec les patrons sur l'admission d'apprentis.

Il y a donc lieu d'espérer que la crise qui menaçait l'industrie du diamant sera conjurée et que les deux questions en litige recevront en même temps une solution pacifique.

### Italie

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, vient de faire d'importantes déclarations, à propos de l'Orient et de l'Extrême-Orient, à un rédacteur de l'*Esercito*. En ce qui concerne l'Orient, il a dit que le général de Georgis, le nouveau commandant de la gendarmerie en Macédoine, aura une position politique et militaire plus élevée qu'on ne le croit communément. Il a dit, en outre, que, dans une conférence des ambassadeurs à Constantinople, on pourvoira à tout le *quid agendum* en Macédoine, où chaque puissance aura un colonel comme attaché auprès du commandant de la gendarmerie. Celui de l'Italie sera le colonel Signorile. Pleins pouvoirs seront donnés au commandant pour toutes les questions intérieures en Macédoine. Il a reçu des instructions catégoriques pour veiller à ce qu'aucun événement révolutionnaire ne puisse entraver le travail de la diplomatie, et, à cet effet, il pourra prendre toute mesure opportune.

Au sujet de l'Extrême-Orient, le ministre des affaires étrangères a fait la déclaration suivante :

L'ordre absolu donné par le Japon d'éviter toute rencontre avec les forces russes laisse supposer ou que le Japon a l'intention d'arriver à un accommodement ou bien qu'il veut ouvrir les hostilités non pas par une escarmouche, mais par une grande bataille.

Néanmoins, étant données les intentions pacifiques des chefs des États les plus intéressés, on peut espérer que nous ne tarderons pas à recevoir la nouvelle d'une solution amicale entre les deux nations aujourd'hui en conflit.

### Espagne

Une grève générale vient d'éclater dans la ville de Valls, par suite de la grève qu'y soutiennent depuis trois mois les apprêteurs des fabriques de tissus. Le travail a entièrement cessé dans toutes les industries.

⁂ Vers la fin du mois de mars s'ouvrira à Murcie une exposition internationale comprenant l'industrie, les mines, l'agriculture, l'hygiène et l'économie sociale. Cette exposition a lieu par décision officielle du gouvernement et avec son patronage.

De grands avantages seront accordés aux exposants et des primes en argent seront décernées aux meilleures inventions. De plus, des prix d'honneur seront également décernés en plus des récompenses accordées par le jury.

### Russie

Les journaux allemands rapportent que, depuis quelque temps, l'état de santé de l'impératrice de Russie inspire aux médecins d'assez vives inquiétudes, car ils observent chez elle une température anormale et craignent qu'il ne se produise dans l'oreille des complications. La santé étant extrêmement sensible aux courants d'air, les médecins lui ont conseillé un séjour en Crimée en février, car elle a besoin des plus grands ménagements.

### Soudan

Suivant une correspondance d'Asmara à la *Tribuna*, l'Angleterre s'engagerait à construire un chemin de fer de Khartoum à Kassala et Sabderat, à la condition que l'Italie construise, dans le délai de trois ans, le chemin de fer de Sabderat à Assouan.

La correspondance ajoute que le gouverneur de l'Erythrée a chargé l'ingénieur Schupper d'étudier le tracé jusqu'à Sabderat.

La *Tribuna* combat vivement la construction de cette ligne.

### Afrique du Sud

D'après un télégramme du gouverneur de Windhoeck (Afrique allemande du sud-ouest), on considère un soulèvement des Héréros comme possible, mais jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'hostilités ouvertes.

On annonce que des détachements de plusieurs centaines de Héréros armés de fusils se sont rassemblés près d'Okahandja et d'Otyasasu. On dispose dans le Nord, d'environ 400 blancs, qui ont été mobilisés, d'une pièce de montagne.

La garnison d'Okahandja a été portée à 90 hommes, et celle de Windhœck à 100.

### États-Unis

Une conférence a eu lieu hier à Washington dans le but de poser les bases du traité d'arbitrage anglo-américain et d'étudier les meilleurs moyens d'arriver à l'extension du principe d'arbitrage à travers le monde.

M. Forster, ancien secrétaire d'État, en a été élu président.

La conférence a adopté une résolution par laquelle elle se déclare permanente. Elle a également voté :

1° Une résolution invitant les États-Unis à s'efforcer de conclure un traité avec l'Angleterre pour la soumission à la Cour de la Haye, à défaut d'un tribunal spécial constitué, de tous les différends que la diplomatie n'aura pas pu aplanir;

2° Une résolution invitant les États-Unis à conclure aussitôt que possible avec les autres puissances des traités identiques à celui qui est projeté entre l'Amérique et l'Angleterre.

⁂ On n'a pas oublié l'accueil assez froid fait à l'offre par l'empereur Guillaume d'une statue de Frédéric II pour l'école militaire en construction à Washington.

A la suite des attaques d'une partie de la presse américaine, on n'avait plus reparlé de cette offre; mais d'après des dépêches de Washington, les gouvernements allemand et américain sont parfaitement d'accord à son sujet. Seules les objections des constructeurs de l'école, qui refuseraient d'assumer aucune responsabilité à l'égard de la statue, en retardent l'envoi. Celle-ci ne serait donc érigée que quand les travaux de l'école seront terminés, et que le monument, qui doit être placé au milieu de la cour d'honneur, sera bien gardé contre toute tentative de dégradation.

### République Argentine

La Bourse des céréales de Buenos-Aires est rouverte, mais les opérations sont presque nulles par suite de la persistance de la grève des ouvriers du port et des charretiers.

Les boulangers et les ouvriers des chemins de fer menacent de se solidariser avec les grévistes.

### Uruguay

Une commission de notables commerçants de Montevideo s'emploie activement en faveur de la paix. Elle s'est rendue auprès du président de la République, qui lui a conseillé de s'aboucher avec les chefs des partis.

En présence de cette intervention d'hommes d'affaires les plus influents, on espère arriver à une conciliation.

En attendant, quelques escarmouches ont eu lieu sur divers points du pays. Au Parlement on discute la crise qui menace d'entraîner la chute du ministère. Le ministre des finances a déjà donné sa démission.

## Silhouettes de musiciens

### MESSIEURS LES CURÉS DE PARIS

L'un d'eux, et non des moindres, déclare en prenant possession de sa cure, que, pour lui, la musique d'église commence à la messe de sainte Cécile, de Gounod. Hélas! il a trop fait ou laissé entendre à ses paroissiens que cette musique finit ailleurs, et moins haut.

Un autre n'a de cesse qu'il n'ait chassé les maîtres vraiment saints du sanctuaire où le zèle de leur plus fervent apôtre les avait glorieusement établis.

Tous, ils prétendent et paraissent être musiciens, car il n'y eut jamais plus de musique en leurs églises. Mais ils ne le sont pas; ou plutôt, (et c'est pire), ils le sont mal et comme à rebours, car jamais la musique ne fut moins d'église, plus contraire aux convenances, qui sont la règle et presque la définition de l'art, surtout de l'art religieux.

« *More theatrico* » (à la manière du théâtre), ces deux mots de saint Thomas d'Aquin disent exactement ce *que la musique d'église ne doit* pas être et ce qu'elle est. Dans la plupart des paroisses parisiennes, elle est cela tout entière et toujours. Hormis le baptême et l'extrême-onction, qui se donnent l'un dans l'intimité, l'autre à domicile, et tous les deux en silence, il n'y a peut-être pas un acte de la vie religieuse qu'une musique de théâtre n'accompagne.

« Très bel opéra », disait Taine après une messe de mariage, « analogue au cinquième acte de *Robert le Diable*; seulement *Robert le Diable* est plus religieux. » Une messe de mariage aujourd'hui ne ressemble plus à un opéra de Meyerbeer, mais c'est encore un opéra. Il est tantôt de Gounod et tantôt de Wagner. Il peut être aussi de Hændel. Nous vîmes récemment échanger les « alliances » aux sons du fameux air de *Xerxès*. Le ténor avait beau le murmurer sur le texte de l'*Ave Maria*, les vraies paroles chantaient en notre mémoire :

*Lascia ch'io pianga*
*La dura sorte,*
*E ch'io sospiri*
*La libertà.*

Et nous nous demandions si c'était le jeune homme, ou la jeune fille, qui pleurait la dureté du sort et soupirait après la liberté.

Du Hændel, passe encore pour les mariages de raison, mais il n'y a que M. Massenet pour les mariages d'amour. La « Méditation » de *Thaïs* (admirez le choix de l'héroïne!) est entrée dans la liturgie; elle constitue aujourd'hui le « propre » du temps ou de l'office nuptial. On ne pouvait mieux choisir, et l'autre jour, dans un salon, une jeune femme avait bien raison de dire que si la réforme de la musique sacrée s'accomplissait, « les mariages ne seraient plus amusants. »

Ils le sont encore.

Et les funérailles ne sont pas moins extraordinaires. Qui dira l'impertinence, voire l'ironie de certaine musique, et quelles modestes, quelles bourgeoises dépouilles accompagne souvent la « Marche funèbre pour la mort d'un héros »! Le monde ne quitte pas si vite celui qui vient de le quitter. C'est surtout à la fin du « service » que la musique de salon ou de théâtre se donne carrière. Vous savez ce qu'est une « absoute » et ce qu'elle dure. La chose comporte quelquefois plusieurs morceaux pour soli, chœurs et orchestre. Un *Libera*, composé par un de nos meilleurs maîtres de chapelle, est parmi les numéros les plus pathétiques et les plus demandés. On peut y ajouter quelques airs du répertoire que le défunt préférait. Ainsi le concert et l'opéra nous suivent jusqu'après la mort. Le même goût règle des cérémonies contraires et notre deuil, à l'église, est profane autant que notre amour.

« Ma maison est une maison de prière », et la musique, les jours de fête, permet à peine d'y prier. Elle détourne l'esprit et le dissipe, au lieu de le diriger et de le recueillir. Elle gâte les plus simples offices et les plus beaux. En outre, elle les allonge, elle les délaye autant qu'elle les dénature. Une « messe en musique » est quelque chose d'interminable. Je sais une paroisse où le « salut » de Noël a duré quarante-cinq minutes. Schumann, Berlioz et quelques vivants de moindre importance, en faisaient les frais. Le programme, ou l'affiche, se lisait à la porte de l'église. Il s'y vendra peut-être un jour, avec la biographie et le portrait de tous les artistes.

Mais ce n'est pas seulement notre vie et notre mort à nous; ce n'est pas seulement l'homme, ou le chrétien, c'est le Christ lui-même, de sa naissance à sa mort, qu'une telle musique défigure. M. Thiers disait de Renan : « Il m'a endimanché Jésus-Christ. » La musique actuelle fait mieux, ou pire : elle le travestit en héros de théâtre, et devant la crèche ou devant la croix, elle ne trouve à chanter que des *Noëls* d'opéra-comique ou des *Stabat* et des *Sept paroles* d'opéra.

Enfin il n'y a pas jusqu'à l'idée religieuse, que cette musique ne corrompe ou plutôt ne détruise. Uniquement sensible à l'apparence, à l'extérieur, à la matière, c'est tout cela qu'elle exprime et qu'elle exagère. Le reste, qui est le principal, j'entends la pensée intime et profonde, l'essence purement spirituelle de la croyance et de l'amour, tout cela lui demeure étranger. Le temps n'est pas encore venu, pour la musique, d'adorer Dieu en esprit et en vérité.

Mais il va venir, il vient. *Habemus pontificem*. Les musiciens, les vrais, n'ont pas été les derniers à s'en réjouir. Et voici que déjà le pontife qui leur fut donné remplit toute leur espérance. De leurs vœux, qu'il accueille et consacre, il fait ses ordres souverains. Il parle, et d'une voix assez haute pour être entendue, assez ferme pour être obéie.

CAMILLE BELLAIGUE.

## MARINE

LA COLLISION DE L'« INSULAIRE » ET DU « LIBAN ». — Me Félix Decori, l'avocat bien connu, a adressé le 8 janvier, à M. le ministre de la marine, la lettre suivante à laquelle il n'a pas encore été répondu :

Monsieur le ministre,

C'est le 7 juin 1903 que se produisait en pleine rade de Marseille, entre l'*Insulaire* et le *Liban*, une collision qui coûtait la vie à une centaine de personnes et plongeait la Corse entière dans le deuil. Au lendemain de cette catastrophe, l'autorité maritime ouvrait, conformément à la loi du 24 mars 1891, une enquête sur la conduite des commandants des deux navires, mais, après huit mois écoulés, les familles des victimes ignorent encore quelle solution pourra être donnée à cette instruction.

Ému de cette situation, j'ai tenu à me renseigner et, au cours d'un récent voyage dans le Midi, j'ai appris, *de source très sûre*, que l'enquête était terminée depuis fort longtemps déjà, et qu'elle concluait à la culpabilité des deux commandants et à leur renvoi devant le tribunal, mais que le dossier avait été envoyé au ministère de la marine depuis le mois de novembre dernier et que, depuis ce temps, il y était retenu par les bureaux sans qu'aucune réponse fût faite, de sorte qu'il était impossible d'indiquer, même de la façon la plus approximative, la date éventuelle à laquelle les débats pourraient s'ouvrir devant le tribunal.

Je viens vous signaler, monsieur le ministre, la particulière gravité de cette situation, car l'article 436 du Code de commerce, modifié par la loi du 24 mars 1891, n'accorde qu'un délai d'un an à dater de l'abordage pour intenter toutes actions en indemnité. Si donc, le dossier était immobilisé plus longtemps dans vos bureaux, les familles des victimes pourraient se trouver bientôt forcloses et hors d'état de s'adresser à la justice pour réclamer les indemnités auxquelles elles ont si légitimement droit.

Sans doute pourrait-on objecter que, sans attendre le jugement du tribunal maritime, elles ont le droit d'introduire dès maintenant leurs instances devant le tribunal civil, mais il ne vous échappera pas, monsieur le ministre, que c'est dans l'enquête seule et dans les débats oraux qui se produiront devant le tribunal maritime qu'elles pourront trouver les éléments de leur demande, la preuve de la faute des commandants et de la responsabilité civile des armateurs.

Puisque aux lamentations et aux larmes officielles des premiers jours semblent avoir partout succédé aujourd'hui l'indifférence et l'oubli, il m'a semblé, monsieur le ministre, qu'il m'appartenait comme avocat chargé des intérêts des sinistrés et aussi comme membre du conseil général de la Corse, de vous signaler cette situation aussi anormale que grave, de protester contre ces inexplicables lenteurs et d'appeler sur elles votre particulière attention.

Il vous suffira, j'en suis sûr, de les connaître pour donner à vos bureaux les ordres les plus énergiques afin que le cours de la justice ne soit pas plus longtemps suspendu.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux.

FÉLIX DECORI,
avocat à la Cour d'appel de Paris,
membre du conseil général de la Corse.

8 janvier 1904.

LA « VIENNE » ET LE « GALILÉE ». — Une semaine pleine s'est écoulée depuis le départ de Gibraltar du *Galilée* à la recherche de la *Vienne*, recherche qui est très difficile, surtout par les mauvais temps régnants, et le succès en est toujours douteux; on n'a qu'à se souvenir de la déconvenue du gouverneur général de l'Algérie, qui, sur le même *Galilée*, en 1898, allait à la rencontre du *Pothuau*, sur lequel M. Lockroy se rendait à Rachgoun en longeant la côte algérienne depuis la Tunisie. Le *Pothuau* passa devant Alger en plein jour, à trois heures de l'après-midi; les deux navires se cherchaient, la marche du *Pothuau* était connue, et cependant ils ne s'aperçurent pas. Combien les recherches qu'effectue actuellement le *Galilée* présentent plus de difficultés!

On a été surpris que le *Galilée*, à peine arrivé dans le détroit de Gibraltar, ait eu besoin de se ravitailler; il ne faut pas oublier qu'après avoir rapidement accompli cette route, il lui fallait, pour reprendre ses recherches faire son plein de charbon, soit remplir ses soutes des 226 tonnes de combustible qui forment son approvisionnement complet.

LE CONTRE-AMIRAL ROUVIER. — On annonce de Cherbourg que le contre-amiral Rouvier, qui commande la 2e division de l'escadre du Nord, est gravement malade.

Il est soigné à bord du *Bouvines*.

## LECTURES ÉTRANGÈRES

### Lettres inédites de Victor-Emmanuel II

Les lettres de Victor-Emmanuel publiées par le sénateur Chiala sur le Congrès de Paris et sur les événements de 1859 mettent vivement en lumière le caractère du premier roi d'Italie et nous apprennent de quelle façon il appréciait l'œuvre de Napoléon. A la veille du Congrès de Paris, Victor-Emmanuel avait chargé Massimo d'Azeglio de l'y représenter, mais celui-ci refusa parce qu'on ne lui avait pas donné l'assurance qu'il serait admis aux séances dans les mêmes conditions que les autres ministres plénipotentiaires. Le gouvernement italien se trouvait dans l'embarras; alors Cavour offrit d'aller lui-même à Paris et adressa à Victor-Emmanuel trois lettres à propos de cette mission qu'il demandait pour lui.

Victor-Emmanuel accepta l'offre de Cavour en lui conseillant de s'adjoindre le général La Marmora, mais en lui laissant toutefois pleine liberté d'action. Cette lettre contient une curieuse appréciation sur d'Azeglio. « En cette occasion, écrit Victor-Emmanuel, il s'est montré trop artiste et pas assez ami de son patron ».

Parlant ensuite de Napoléon, il dit : « J'espère et suis certain, après ce que m'a exprimé l'empereur, que le Piémont sera considéré à la conférence comme nous le méritons. Voyez aussi la dépêche arrivée d'Angleterre, que je vous confirme; mais en tout cas nous en parlerons samedi matin, à neuf heures. Faites venir aussi La Marmora et nous déciderons tout; préparez le projet ainsi qu'il a été entendu entre nous. »

Dans les lettres suivantes, Victor-Emmanuel se montre satisfait de la marche des préparatifs pour le Congrès et en remercie Cavour, seulement il laisse voir sa préoccupation au sujet de la paix, si elle se fera ou non, et demande s'il est vrai que « l'Angleterre veuille la guerre à tout prix. » Il recommande de caresser les délégués russes.

Dans une de ces lettres, en français, se trouve ce passage textuel :

« Ce qu'a dit l'empereur dans son discours m'a plu. Je vous prie de l'en remercier de ma part. Ce mot : *Roi de Piémont*, m'a frappé. Si, en se trompant, il eût dit : *Roi d'Italie*, comme cela aurait été drôle!

» Rappelez à l'empereur que je me fie en lui et attends beaucoup de lui; que le discours m'a plu; il est fait pour la circonstance. Si nous faisons quelque chose de bien, l'affaire du *Barbaro* ne sera pas éloignée.

» Comme vous aimez tendrement l'*Armorica*, je vous envoie l'explication qu'elle fait du discours de l'empereur. »

L'*Armorica* était un journal catholique inspiré par les pères Jésuites.

Le Congrès n'est pas encore commencé, mais les événements politiques se succèdent et nous sommes en cette grave période d'incertitude et d'anxiété patriotique qui précéda la déclaration de guerre. La lettre suivante de Victor-Emmanuel à Cavour, écrite en mars 1859, est claire :

« Cher comte,

» Il me semble que nous sommes en mauvaise situation. Ce *chien* d'empereur se moque de nous. Depuis longtemps quelque chose me le disait; ses assurances impériales ne m'ont jamais convaincu. Si l'on désarme nous faisons une grosse sottise; prenons le moyen terme que vous suggérez; pourvu qu'ils se contentent et que l'on puisse aller ainsi jusqu'au Congrès, et nous verrons ce qu'il décidera de beau; mais je crains que nous soyons en une agonie. »

Jusqu'ici rien que des lettres relatives au Congrès et aux appréciations politiques. Nous arrivons maintenant à la période plus curieuse : celle de la guerre. Les lettres qui suivent donnent l'image parfaite du caractère de Victor-Emmanuel. Elles sont toutes adressées au comte de Cavour.

La première, du 9 mai 1859, est datée de San Salvatore.

Cher comte,

Merci, de toutes les lettres que vous m'écrivez. Je suis plein de bonne volonté. Je travaille jour et nuit et fais ce que je puis. Mais il y a beaucoup de difficultés.

Premièrement, que les Français nous aident faiblement, disant qu'il est toujours temps et qu'ils ne sont pas organisés, à preuve que Baraguay d'Hilliers m'a écrit, comme d'un prodige, que d'Arquato il s'était porté à Novi, et cela en six jours. Lautre dit de ne pouvoir se battre et que j'attende parce qu'il faut de la prudence.

Deuxièmement L'impossibilité d'avoir des nouvelles sûres de l'ennemi à la gauche du Pô et sur la Sesia, où il semble que se trouve encore une grosse force; et les nouvelles du matin sont l'opposé de celles du soir, celles du soir différentes de celles du matin, de manière que si j'attaquais l'ennemi au delà de Casale, à Vercelli, il pourrait arriver que je sois pris de flanc par des forces supérieures et d'avoir la retraite coupée; malgré cela, j'aurais déjà fait quelque chose, parce que je crois que *la fortune aide les audacieux*; c'est de mon devoir de vous le dire aujourd'hui, ainsi que je vous l'ai déjà dit, mais vous n'en faites aucun cas; il y en a qui ayant un cœur noble et généreux, de vrais sentiments d'amour de la patrie, m'enlèvent la possibilité d'agir. Vos idées sont toujours opposées aux miennes, qui pourtant sont presque toujours conformes à celles du maréchal Canrobert, qui est un brave soldat et qui m'aime. Cela fait que quelquefois je me trouve très dégoûté; ces incertitudes continuelles d'avis opposés empêchent la bonne marche des choses. Vous me parlez de nouveau de Ricotti; il est très brave, mais j'ai déjà Govone, auquel je trouve toutes les qualités nécessaires; c'est un fameux soldat qui joint la science au courage. Je désire me distinguer et ne crois pas me tromper de route; je ne pourrais même pas me tromper tout en le voulant, du moment que je consulte les maréchaux français dans toutes les choses essentielles. Mais je ne sais si le voisinage d'un mentor fait bon effet dans l'armée, ni pour à présent ni pour l'avenir. Il veut tout faire, commander tout, voir tout, de sorte que même dans les affaires ordinaires il y en a qui correspondent avec lui, d'autres avec le quartier général, ce qui produit une diversité de commandements. C'est moi qui ai fait partir Garibaldi, pendant que La Marmora était à Chivasso, sans cela il ne serait peut-être pas parti. (Donnez-moi votre parole de ne pas révéler que je vous ai dit cela — mais j'ai voulu vous avertir. C'est ainsi que je pense). Ecrivez-moi quelque chose. Pour aujourd'hui rien de nouveau sur toute la ligne. J'ai été cette nuit à Casale et je vous écris à six heures du matin.

Votre très affectionné,
VICTOR EMMANUEL.

Dans une lettre de la fin de mai 1859, Victor-Emmanuel dit au comte de Cavour que les alliés viennent de combattre pendant deux jours de suite contre un ennemi qui était supérieur en nombre. « J'ai été tout le temps avec mes soldats, dit-il; j'espère que vous le savez et que vous savez aussi que, jusqu'à présent, rien n'a mal tourné. »

Ici, un passage très curieux dans lequel Victor-Emmanuel résume son opinion sur Napoléon III :

Je comptais marcher sur Mortara, mais encore une fois l'empereur m'a arrêté. Décidément rien n'est plus déplorable que de voir l'incertitude qui règne constamment dans le commandement suprême. Constamment soumis à des ordres et des contre-ordres, nous courons toujours le danger de